

## VENTE

<b>Honoraires de transaction TTC* à la charge du vendeur</b>		
Prix de vente	Habitation / Terrain	Locaux professionnels
de 0 à 25 000 €	2 500 €	6 000 €
de 25 001 à 56 000 €	5 000 €	7 000 €
de 56 001 à 100 000 €	9.00 %	13.00 %
de 100 001 à 156 000 €	7.00 %	13.00 %
de 156 001 à 280 000 €	6.00 %	13.00 %
de 280 001 à 500 000 €	5.00 %	13.00 %
supérieur à 500 000 €	4.00 %	13.00 %
<i>La somme découlant du pourcentage sera arrondie à la centaine inférieure</i>		
<b>Vente de programme neuf : 4.00 %</b>		

Estimation TTC* avec la réalisation d'une étude comparative de marché : 200.00 €
--

## LOCATION

<b>Locaux d'habitation nus ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989, art. 5)</b>		
Honoraires conformes à la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, dite loi « ALUR »		
Prestations	Honoraires TTC* Locataire	Honoraires TTC* Bailleur
Entremise et négociation	Néant	100.00 €
Visite, constitution de dossier et rédaction de bail	Maximum 8 €/m <sup>2</sup>	Maximum 8 €/m <sup>2</sup>
Etat des lieux d'entrée	Maximum 3 €/m <sup>2</sup>	Maximum 3 €/m <sup>2</sup>
Total	Maximum 11 €/m <sup>2</sup> (plafond à un mois de loyer hors charges)	Maximum 11 €/m <sup>2</sup> (plafond un mois de loyer hors charges) + 100.00 €
Etat des lieux de sortie		Maximum 3 €/m <sup>2</sup>
<b>Locaux commerciaux et professionnels</b>		
Forfait négociation, rédaction du bail et état des lieux	36.00 % TTC du loyer annuel HT partagé entre locataire et bailleur Rédaction seule du bail : 720.00 € TTC à la charge du demandeur	

## GESTION LOCATIVE

Prestations	Honoraires Bailleur
Gestion immobilière courante	7.00 % HT des encaissements soit 8.40 % TTC
Assurance des loyers impayés (GLI)	2.35 % du loyer + charges
Honoraires de gestion du contrat GLI	0.35% du loyer + charges
Assurance propriétaire non occupant	Selon le type de bien (renseignements en agence)
Aide à la déclaration des revenus fonciers	50.00 € TTC par lot

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial**

\*T.VA. au taux actuellement en vigueur de 20.00 %

**Honoraires au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Jung Immobilier - 114 Avenue de Strasbourg 57070 Metz - Tél. 03 87 509 509 - Fax: 03 87 36 22 52 - [jungimmobilier@orpi.com](mailto:jungimmobilier@orpi.com) - Sarl au capital de 20 000 € - RCS Metz 501 078 224 - TVA FR76501078224 - ORIAS 08045769 - Carte professionnelle « Transaction sur immeubles et fonds de commerce » et « Gestion immobilière » n° CPI 5701 2017 000 015 590 - CCI de la Moselle - Garantie Allianz IARD - 1 Cours Michelet - CS30051 - 92076 Paris La Défense cedex - Montant garantie : 115 000 € en transaction et 110 000 € en gestion

**La délivrance d'une note est obligatoire**